

d'ÉVILLE (infos)

mars 2020 - n°259

LA VILLE VOUS INFORME

www.deville-les-rouen.fr



Budget 2020

**L'argent de la commune
au service des habitants**

Seniors

Choisir et Partir,
il est encore temps

Jeunesse

Préparer l'été
des plus jeunes

Métropole

Conseils pour
jardiner durable

**Ecole de
musique**

Tous en scène !

**Comment ça
marche ?**

inscriptions scolaires



La nuit de la lecture à la médiathèque s'est achevée en musique avec le concert du groupe Volver.



La Municipalité a présenté ses vœux aux corps constitués, aux associations et aux habitants à l'occasion de la nouvelle année.



Compétition amicale pour l'ALD musculation avant la dégustation de la galette des rois.



40 couvertures et duvets ont été déposés par les Dévillois pour les sans-abri, lors de la collecte de la Croix-Rouge française.



Concert de musiques actuelles par les élèves de l'école municipale de musique à la médiathèque.



Les reines et les rois du comité de Jumelage.



La traditionnelle galette des rois offerte aux aînés après le spectacle au centre culturel Voltaire.



L'Orchestre Symphonique de Déville a présenté son concert « Bienvenue à l'Opéra » sur la scène du centre Voltaire.



Les sapeurs-pompiers à l'honneur de la cérémonie de la Sainte-Barbe.



Les habitants étaient au rendez-vous du 1^{er} loto organisé par l'ALD Basket.



4 163€, c'est la somme remise à Georges Salinas, coordinateur départemental de l'AFM pour le Téléthon 2019.



Retrouvez plus de photos sur le site Internet de la Ville deville-les-rouen.fr

SOMMAIRE

s'informer 4-5

Info du mois
Trois projets qui avancent
Seniors : sorties et voyage 2020
Cap sur l'été des jeunes !
Des espaces de jeux rénovés,
de quoi jouer en toute sécurité !
Stage exceptionnel de self-
défense féminine
Réduire et valoriser les déchets
du jardin

comprendre 6-7

L'argent de la commune
au service des habitants

découvrir 8

Musique, danse et théâtre :
tous en scène !

habiter 9

services municipaux
rencontrez vos élus
permanences et consultations
« comment ça marche ? »

sortir / noter 10-11

Les rendez-vous de mars
Les infos à connaître

AU FIL DE LA VIE janvier 2020

VŒUX DE BONHEUR

Emily LAGRÉOU et Julian
LE DEUNF

CONDOLÉANCES

Monique RÉMOUSSIN épouse
LEROUX / Monique FIRMIN veuve
FLOUARD / Jean-Marie GARAT
/ Michel DUMONT / Huguette
HUDBERT veuve ALLAIS / Huguette
MOREL veuve BRISELET / Serge
LEROUX / Jacques FRESNEL /
Nicole PATARIN épouse DUROFIL /
Françoise CHAMBEFORT épouse
BONHAUME / Jacqueline SANSON
veuve LION / Patrick L'HOMMEL /
Daniel LEMARCHAND

En raison des élections,
et selon la démarche qu'il
a adoptée depuis plusieurs
années, Dominique Gambier,
Maire, ne rédigera pas d'édito
pour ce numéro, par souci de
neutralité.

Nous ne pouvons que vous
encourager à voter nombreux
le dimanche 15 mars (et le 22
en cas de 2^e tour) pour
ces élections municipales.
Les bureaux de vote sont ouverts
de 8h à 18h.

La Rédaction

Dès le 16 mars, retrouvez tous
les résultats des élections sur
le www.deville-les-rouen.fr



Suivez toute l'actualité de la commune
sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur
www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel

déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales
Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef
et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Crédit photos **Mairie de
Déville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce
numéro **Jennifer Brument, Laurence Cadiou** - Impression **Planète
Graphique, Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de
forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® -
Tirage 7 000 exemplaires - Reproduction libre avec mention de
l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Médiapost** -
*Le journal déville (infos) est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne
l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).*

INFO DU MOIS

9, c'est le nombre de bureaux de vote sur la commune.



Le **dimanche 15 et peut-être le 22 mars**, les habitants de la commune sont appelés aux urnes pour élire la nouvelle équipe municipale. Les **9 bureaux de vote** sont **ouverts de 8h à 18h** : n° 1 et 2 au centre culturel Voltaire, n°3 et 4 à la halle du pont roulant, n°5 et 6 à l'Hôtel de Ville, n°7 à la médiathèque Anne Frank, n°8 et 9 à l'école maternelle Charles Perrault.

Pour voter, vous devez vous munir obligatoirement d'une **pièce d'identité** et si possible, de votre carte d'électeur. Si vous êtes absent, vous pouvez **donner procuration à un tiers inscrit sur les listes électorales de la commune** pour voter à votre place. La procuration peut être effectuée auprès d'un commissariat de police, de la gendarmerie ou auprès du Tribunal d'Instance de votre choix. En l'absence de 2^e tour, le nouveau Conseil Municipal sera installé le dimanche 22 mars. Lors de cette 1^{re} séance, le Conseil procède à l'élection du Maire et de ses adjoints.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - 02 32 82 34 80

URBANISME

Trois projets qui avancent

Sur les terrains, les projets semblent figés. Pourtant, les projets de la **piscine** et de la **ZAC des Rives de la Clairette** se poursuivent avec une nouvelle étape : l'accord des permis de construire. Sur l'ancien site de l'usine Spie, **116 logements** vont être construits, créant ainsi un tout **nouveau quartier**.

Pour l'ancien site de l'Asturienne, le permis de construire est en cours d'instruction avec un passage en CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) qui examine les demandes d'autorisation d'exploitation commerciale. En effet, ce projet prévoit la **construction de nouveaux bâtiments** accueillant des **commerces** au rez-de-chaussée, des **logements** à l'étage tout en intégrant le **centre médico social (CMS)**.

SENIORS

Sorties et voyage 2020 : êtes-vous inscrit ?

« Escapade à Fécamp », « le Manège de Tilly » à Evreux, « les Châteaux Normands », déjeuner au « Cochon Grillé » et « semaine au Domaine de Port aux Rocs (Le Croisic) » : cette année encore, c'est un **beau programme** qui est proposé par la commune aux aînés !

Des places restent disponibles !



N'hésitez pas à consulter la brochure *Choisir et Partir* et à vous **inscrire auprès du CCAS**, les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin, sans rendez-vous entre 8h30 et 12h.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - CCAS - 02 32 82 34 80



JEUNESSE

CAP sur l'été des jeunes !

Dès la fin du mois, vous pourrez découvrir les activités proposées par la ville pour **occuper vos enfants pendant les grandes vacances d'été**. Le service jeunesse, écoles et sports de Déville leur a préparé un programme varié et

riche en animations. Comme chaque année, il y en a pour tous les goûts : **accueils de loisirs, cap « découverte »** organisés par la commune et **séjours**, en France ou à l'étranger, sont également proposés par la commune en partenariat avec l'association **AROEVEN**.

Vous pouvez **inscrire** vos enfants à compter du **mardi 14 avril pour les Dévillois** et du lundi 11 mai pour les extérieurs.

Le **23 mars**, retrouvez toutes les informations et le programme détaillé dans la **brochure de l'été**, disponible en mairie ou sur **www.deville-les-rouen.fr**.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - service jeunesse, écoles et sports - pôle inscription - 02 32 82 34 80

Des espaces de jeux rénovés, de quoi jouer en toute sécurité !



Entre les aires de jeux et les cours d'école, c'est plus d'une **centaine de jeux pour enfants** qui ont été installés entre 1999 et 2003.

Avec le temps, les jeux vieillissent. Si, tous les ans, la

maintenance et l'**entretien** de ces structures sont programmés, certains jeux sont parfois trop dégradés pour être simplement rénovés. Un programme de rénovation ou de remplacement a été mis en place entre 2018 et 2020.

Lors des vacances de février, les enfants de 2 à 10 ans ont ainsi découvert les nouveaux jeux ludiques et colorés sur le thème de la mer, dans l'aire du **quartier Fontenelle**.

A cette même période, dans le **quartier Fresnel** l'aire « Robin des Bois », fermée pour des raisons de sécurité, a réouvert en proposant de nouveaux jeux sur le thème de la nature aux enfants de 2 à 6 ans.



ASSOCIATION



Stage exceptionnel de self-défense féminine

Samedi 21 mars, le Karaté Club Dévillois propose un **stage de trois heures**, avec la présence exceptionnelle des **entraîneurs de l'association Ladies System Defense Paris** (lsdparis.com). Accessible aux femmes, sans passé sportif, **à partir de 14 ans**, ce stage se déroule **de 14h à 17h**, au Karaté Club Dévillois.

Inscription obligatoire avant le 15 mars au 06 38 90 96 54.

EN SAVOIR +
karatedevillois@gmail.com

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Réduire et valoriser les déchets du jardin

Après la pause hivernale, la **collecte hebdomadaire des déchets verts** reprend ce mois-ci sur la commune. Organisée par la Métropole Rouen Normandie, la collecte se déroule **chaque lundi, à compter du 9 mars** et jusqu'au 30 novembre.

Avec 30 000 tonnes de déchets de jardin collectés par an, sur les 71 communes de son territoire, la Métropole encourage et accompagne les nouvelles pratiques pour valoriser les déchets végétaux.

En effet, si ces collectes des déchets verts ont un **impact environnemental** et représentent un **coût important**, le manque de matière organique dans leur jardin amène de nombreux jardiniers à acheter du compost et de l'engrais.

De nombreux gestes peuvent être adoptés par les jardiniers pour **trouver ces ressources dans leur propre jardin**. Compostage et paillage permettent de valoriser les déchets du jardin, tout en réduisant la quantité de végétaux à collecter.



Pour accompagner les habitants, la Métropole a édité le guide ci-dessus pour débiter une gestion durable de son jardin. Le guide est disponible en ligne **www.metropole-rouen-normandie.fr/jardinage-durable** ou en Mairie.

Budget 2020 : L'argent de la commune au service des habitants

15 057 054 €, c'est le montant du budget primitif voté lors du dernier Conseil Municipal. En raison des élections municipales, celui-ci est un budget transitoire. Il a été élaboré pour permettre à la nouvelle équipe qui sera élue ce mois-ci, de maintenir les services municipaux et mener les projets qu'elle souhaite mettre en oeuvre pour la commune.



Budget de fonctionnement = 11 547 267 €

Nos moyens...	...leur affectation
Produits des services et de gestion 921 700 €	Frais de personnel 6 917 835 €
Impôts et taxes 8 418 952 €	Fonctionnement courant des services 3 352 664 €
Participations et dotations 2 143 565 €	Gros entretien 261 430 €
Autres recettes 63 050 €	Frais financiers éventuels 300 000 €
	Prélèvement pour investissement 715 338 €

+

Budget d'investissement = 3 509 787 €

Nos moyens...	...leur affectation
Fonds de compensation de la TVA 350 000 €	Remboursements d'emprunts éventuels 300 000 €
Subventions d'équipement 598 338 €	Grands projets 2 212 500 €
Versement Métropole 88 014 €	Investissements courants 601 377 €
Autofinancement 1 015 338 €	Autres (avances pour grands projets) 395 910 €
Emprunt en capital 1 458 097 €	



COMMENT SONT CALCULÉES LA TAXE D'HABITATION ET LA TAXE FONCIÈRE ?

Valeur locative cadastrale calculée par l'Etat

■

Déductions (abattements de base et pour personnes à charges)

=

Base nette d'imposition

X

Taux d'imposition des collectivités territoriales (taux de la commune + Métropole)

=

Impôts à payer

> La valeur locative cadastrale est fixée par l'administration fiscale en tenant compte de différents critères : catégorie de l'immeuble, surface, éléments de confort...

> A Déville, pas de hausse des taux d'imposition depuis 1995

16,83 : taxe d'habitation

31,24 : taxe foncière (bâti)

62,67 : taxe foncière (non bâti)

Le **BUDGET PRIMITIF** a été voté au Conseil Municipal en janvier dernier. Ce budget fixe les **recettes prévisionnelles et la façon dont elles vont être dépensées** dans l'année. La commune perçoit de l'argent à travers les impôts locaux payés par les contribuables, les dotations de l'Etat, d'autres collectivités telles que la Métropole, les produits des services municipaux et les emprunts. Cet argent (les recettes) est utilisé pour la vie quotidienne des habitants (budget de fonctionnement) et les projets de la Ville (budget d'investissement).

Les dépenses courantes sont regroupées dans le **BUDGET DE FONCTIONNEMENT**. Elles permettent de faire vivre, au quotidien, les services aux habitants (écoles, médiathèque, piscine...), de faire fonctionner et d'entretenir les équipements municipaux (éclairage, chauffage, assurance...).

Le **BUDGET D'INVESTISSEMENT** regroupe principalement les « grands » projets qui maintiennent ou améliorent la qualité des équipements municipaux. Ces dépenses d'investissement transforment le cadre de vie et augmentent la valeur du patrimoine de la Ville.

QUELS INVESTISSEMENTS EN 2020 ?

Le fait marquant des opérations d'investissement pour ce budget 2020 est la **poursuite du financement**, sur la base des estimations connues à ce jour, des travaux de réalisation de la **nouvelle piscine** (études, dépollution et travaux de construction).

Pour les **investissements courants**, des **nouveaux systèmes de téléphonie et d'informatique** vont être déployés afin de sécuriser les réseaux et faire face aux enjeux croissants de la dématérialisation. L'achat d'**équipements scéniques** pour le centre Voltaire, de **défibrillateurs** pour plusieurs bâtiments municipaux ainsi que du **matériel de nettoyage de voirie** pour les services techniques municipaux, a également été programmé.

A noter qu'à Déville, la **dette par habitant** s'élève à 132 € en 2018. Elle est de 864 € en moyenne dans une ville de même taille (Source : www.economie.gouv.fr/cedef/chiffres-cles-budgets-collectivites-locales - Comptes des communes et groupements). La dette par habitant est calculée en prenant en compte le montant des emprunts restant à rembourser par la Ville et ce qu'il représente pour chaque habitant.

EN RÉSUMÉ

Le budget d'une commune détermine les équipements, les projets à venir et les services aux habitants. En cette année d'élections municipales, le budget a été ciblé sur les dépenses indispensables et projets déjà engagés.



Musique, danse et théâtre : tous en scène !

Installée dans la maison des arts et de la musique, l'école municipale de musique, de danse et de théâtre a pour ambition d'ouvrir à tous l'apprentissage qualitatif de ces trois disciplines artistiques.

Lieu de transmission, de découverte et de création

La mission première de l'école est de sensibiliser et offrir une **formation artistique de qualité** à tous les habitants. Donnant la priorité aux pratiques collectives et aux projets interdisciplinaires, l'école offre des **moments uniques de partage et d'échange** autour de la pratique artistique. Elle participe également à l'**animation et au développement culturel de la Ville**, tout en permettant aux élèves d'expérimenter « le spectacle vivant ».

Des tarifs attractifs

Pour rendre la culture accessible, la commune a choisi d'appliquer des tarifs attractifs : pour une année de cours, les habitants de Déville âgés de moins de 18 ans paient entre 46 et 153€, les habitants de plus de 18 ans, entre 78 et 241€. Il est même possible de louer son instrument de musique pour 60€ les deux premières années.

Des salles de cours à la scène

Pour l'apprentissage de la musique, les cours individuels permettent d'**acquérir une maîtrise instrumentale**. La participation aux ensembles renforce les qualités d'écoute des élèves. En danse et théâtre, l'apprentissage technique repose sur un **travail en groupe** avec la construction d'une **cohésion d'ensemble**.

Les **projets pluridisciplinaires** et les **échanges entre les classes** sont également proposés pour favoriser la **curiosité** autour des différents répertoires et disciplines, tout en encourageant l'**autonomie artistique** de chacun.

L'approche collective est mise en place pour l'ensemble de ces disciplines. Le travail de groupe constitue une valeur centrale en **créant des échanges artistiques** et une **émulation stimulante**. Les réalisations de chaque élève et ce travail de construction artistique collective se concrétisent lors des spectacles.



Spectacles à venir

- > **Accueil en musique**, *prélude au spectacle de Chloé Lacan « Nina Simone » (spectacle de l'Expansion Artistique)* **jeudi 19 mars - 19h/19h45** *salle de réception du centre culturel Voltaire*
- > **Conte musical éveil artistique et théâtre** **mercredi 25 mars - 15h** *médiathèque Anne Frank*
- > **Scène ouverte** **mercredi 8 avril - 18h30** *maison des arts et de la musique*
- > **Spectacle pour les résidents** **mercredi 13 mai - 14h** *EHPAD « La Filandière »*
- > **Scène ouverte** **mardi 19 mai - 18h30** *maison des arts et de la musique*
- > **En mai, fais ce qu'il te plaît !** **mercredi 27 mai - 19h30** *centre culturel Voltaire*
- > **Fête de la musique** **vendredi 19 juin - 17h** *médiathèque Anne Frank*
- > **Spectacle de la classe de théâtre** **vendredi 19 juin - 20h** *centre culturel Voltaire*
- > **Spectacle de la classe de danse** **samedi 27 juin - 20h** *centre culturel Voltaire*
- > **C'est l'été** **mercredi 1^{er} juillet - à partir de 14h** *maison des arts et de la musique*



Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73 - 76250 Déville lès Rouen
☎ 02 32 82 34 80 / 📠 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr
www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Service urbanisme et réglementation
accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30, sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous

Centre Communal d'Action Sociale

accueil du public du lundi au vendredi:
8h30-12h, sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous (accueil fermé le mercredi matin)

Police Municipale

sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Cuisine Centrale

avenue de la Clairette - ☎ 02 35 75 37 40

Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre

16 rue des écoles - ☎ 02 32 82 41 10

Maison de la Petite Enfance

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 35 76

Médiathèque Anne Frank

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 52 22
www.mediatheque-anne-frank.fr

Piscine municipale

291 route de Dieppe - ☎ 02 32 82 50 17

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. *Ces indications sont valables jusqu'aux élections municipales.*

Se renseigner au Cabinet du Maire : **02 35 76 88 18 // elus@mairie-deville-les-rouen.fr**

Dominique Gambier Maire • **reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous**

Mirella Deloignon Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle /

Jacques Maruitta Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs /

Edith Hourdin Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

• **reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi /**

Robert Legras Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs /

Annie Boutin Maire adjointe chargée de la petite enfance /

Jérôme Vallant Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité /

Annette Boutigny Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion /

Mohamed Jaha Maire adjoint chargé des affaires sportives • **reçoit sur rendez-vous le samedi /**

Xavier Dufour Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

PERMANENCES ET CONSULTATIONS

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent, sur rendez-vous, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h (sauf juillet et août).
☎ 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Député - Damien Adam reçoit le 4^e samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous (sauf juillet et août).
Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - ☎ 02 35 71 16 70

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire)
☎ 0 800 021 021

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, **sur rendez-vous**
☎ 02 32 82 34 80

ADMR (Association du service à domicile) Permanence **le mardi** de 13h30 à 16h
☎ 02 32 93 90 90

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) Permanence **les trois derniers vendredis du mois** de 9h à 12h
☎ 02 32 76 79 76

à la maison de l'animation - 3 rue Jules Ferry

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil **sans rendez-vous les mercredis et jeudis** de 9h à 12h.
☎ 02 32 82 50 10

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les préinscriptions scolaires pour la rentrée 2020 se terminent le vendredi 13 mars. Il est encore temps de préinscrire les enfants qui n'ont jamais été scolarisés, ceux qui viennent d'emménager sur la commune ou encore ceux venant d'un établissement privé.

Le **dossier d'inscription** est disponible en Mairie ou sur www.deville-les-rouen.fr. Il est nécessaire de respecter les délais d'inscription. Tout dossier déposé incomplet ou adressé au pôle inscription après le 13 mars ne pourra pas donner lieu à l'étude de la demande.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - Service de la jeunesse, des écoles et des sports - Pôle inscription du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi) - 02 32 82 34 80

Les rendez-vous de mars 2020

jusqu'au vendredi 13

PRÉINSCRIPTIONS SCOLAIRES

(voir page 9)

Hôtel de Ville

lundi 2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Association Ensemble

18h, salle des associations
« les Moulins »

vendredi 6

SOIREE JEUX

ALDéville des Jeux

20h-23h, salle des associations

mercredi 11

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Familles de France

9h-18h, salle des associations « les Rivières »

(Dépôt : mardi 10, 9h30-18h / Reprise : vendredi 13, 9h-11h15)

jeudi 12

DÉJEUNER

de l'Amicale des Anciens Travailleurs

12h30, halle du pont roulant

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Arts et loisirs des cheveux d'argent

17h, EHPAD
« La Filandière »

samedi 14

MARMOTHEQUE

10h15 et 11h, médiathèque Anne Frank

PAPOTHEQUE

16h, salle des associations
« les Rivières »

dimanche 15

1^{ER} TOUR ÉLECTIONS MUNICIPALES

8h-18h, bureaux de vote

BASKETBALL

seniors masculins Régional 3 / CA Canteleu

14h, gymnase Guynemer

BASKETBALL

seniors féminines Pré National / Haut de Rouen

16h, gymnase Guynemer

mardi 3 > samedi 21

EXPOSITION « LES OURS »



Animal féroce et dangereux, doux ou réconfortant et protecteur ou personnage

anthropomorphe, l'ours est un élément important de la littérature jeunesse et des contes. **Du 3 au 21 mars**, la médiathèque Anne Frank vous invite à découvrir cette exposition présentant des dessins originaux de plusieurs auteurs-illustrateurs : dessins au feutre de Fleur Oury et Fanny Ducassé, sérigraphies de Tom Haugomat et Olivier Philipponneau, collages de Marjorie Pourchet et Vanessa Hié, les aquarelles de Quentin Gréban et la peinture à l'huile d'Olivier Desvaux. L'exposition explore la thématique de l'ours et l'univers graphique des auteurs, mais c'est aussi une sensibilisation à l'art par la confrontation avec les œuvres originales.

Les mercredis 11 et 18 mars à 15h, un atelier « ours » :

« Nous on va à la chasse à l'ours » destiné aux enfants de 7 ans et plus, cet atelier propose de réaliser sur deux séances, un trophée d'une tête d'ours en papier. La première séance est consacrée au façonnage de l'ours et la deuxième à la décoration. Places limitées à 8 enfants, sur inscription.



EN SAVOIR + Médiathèque Anne Frank
- www.mediatheque-anne-frank.fr -
02 32 82 52 22

noter

RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés entre janvier et mars 2004 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. Hôtel de Ville - service « population » - 02 32 82 34 80

ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES DE PRINTEMPS (du mardi 14 au vendredi 24 avril) inscriptions jusqu'au vendredi 27 mars auprès du pôle inscription de

l'Hôtel de Ville au 02 32 82 34 80. Formulaire d'inscription : www.deville-les-rouen.fr

COLLECTE DES RESTOS DU CŒUR les 6, 7 et 8 mars dans les supermarchés. Devenez bénévole : 02 35 03 02 76 ou ad76a.siege@restosducoeur.com

JOURNÉE PORTES OUVERTES du Lycée Bernard Palissy - Samedi 14 mars, 9h/12h - 02 32 82 10 20

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ L'organisation de la Journée défense et citoyenneté (JDC), c'est en ligne : MAJDC.FR

mardi 17**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Familles de France

14h30, salle des associations
« les Rivières »**mercredi 18****ÉCOUTE, VOIR**

15h, médiathèque Anne Frank

jeudi 19**DÉJEUNER**

de l'Amicale des Anciens Travailleurs

12h30, halle du pont roulant

SPECTACLE« **CHLOÉ LACAN** »

prélude « accueil en musique » par l'école municipale de musique, de danse et de théâtre

19h, centre culturel Voltaire

samedi 21**STAGE DE SELF-DÉFENSE FÉMININE**

(voir page 5)

14h-17h, karaté club

YOGA CONTE

15h, médiathèque Anne Frank

dimanche 22**2^E TOUR ÉLECTIONS MUNICIPALES**

ou installation du nouveau Conseil Municipal

APRÈS-MIDI JEUX

ALDéville des Jeux

14h-18h, salle des associations

BASKETBALL

seniors masculins Régional 3 / Couronne

14h, gymnase Guynemer

SPECTACLE

« Mount Batulao »

15h et 17h, centre culturel Voltaire

BASKETBALL

seniors féminines Pré National / Sotteville

16h, gymnase Guynemer

mercredi 25**CONTE MUSICAL**

de l'école municipale de musique, de danse et de théâtre

15h, médiathèque Anne Frank

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comité de Jumelage

20h30, maison de l'animation

vendredi 27**CONCERT** « Anne-Cécile Laurent, soprano et Julien Payan, guitare »

18h, médiathèque Anne Frank

samedi 28**MUSICLUB**

11h, médiathèque Anne Frank

dimanche 29**BASKETBALL**

seniors féminines Pré National / CS Gravenchon

16h, gymnase Guynemer

mardi 31 > samedi 18 avril**EXPOSITION**

« le mois du jeu »

médiathèque Anne Frank

mardi 17 mars**LES AÎNÉS FÊTENT LE PRINTEMPS !**

La commune donne rendez-vous aux aînés le **mardi 17 mars à 15h**, au centre culturel Voltaire. Cette année encore, un spectacle est offert à tous les habitants de plus de 60 ans pour fêter l'arrivée du printemps. Les anciens se retrouvent à l'issue du spectacle pour partager un goûter.

Pour participer à cet après-midi festif, **l'inscription est obligatoire**. Les inscriptions se déroulent le **mardi 3 mars 2020 de 9h à 12h et de 14h à 16h**, à la maison de l'animation, située 3 rue Jules Ferry.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - CCAS - 02 32 82 34 80**LES INFOS À CONNAÎTRE !**

COLLECTE DES ENCOMBRANTS pour les immeubles de plus de 10 logements, le **mercredi 25 mars**. Pour les autres habitations, collectes en porte à porte après inscription auprès de «**Ma Métropole**» 0 800 021 021

ESPACE NUMÉRIQUE MOBILE en partenariat avec le Département de Seine Maritime, permanences d'accès à Internet et apprentissage du numérique : jeudis 5 et 19 mars, de 14h à 16h, salle des associations « les Rivières », rue Jules Ferry. 07 71 60 39 18

MALADIE D'ALZHEIMER Le CHG « La Filandière » organise les 20 mars, 1^{er}, 10 et 22 avril, de 14h à 17h30, **4 ateliers** « informations et sensibilisation » destinés aux aidants familiaux des **malades d'Alzheimer et apparentés**. Inscription préalable avant chaque rencontre. **CHG « La Filandière » - 02 35 75 20 20** **PLU DE LA MÉTROPOLE** approuvé lors du conseil métropolitain du 13 février, il sera opposable courant mars 2020 : www.metropole-rouen-normandie.fr/documents-du-PLU-de-la-Métropole



HÔTEL



De



VILLE



à votre service



www.deville-les-rouen.fr



Suivez toute l'actualité de la commune
sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur
www.facebook.com/deville.les.rouen.official